Publié par:
REISO.org
REVUE D'INFORMATION SOCIALE

Les espaces de démocratie participative

© Pressmaster / Fotolia

Au niveau local, comment fonctionnent les espaces de démocratie participative ? Peuvent-ils représenter la population concernée ? Quelles personnes en sont exclues ? L'expérience d'une assemblée de quartier à Genève.

Par ***Solange Kronneberg***, étudiante à la HES-SO, Haute école de travail social, Genève [1]

Réintroduire la participation citoyenne dans la politique d'une ville, c'est l'envie d'offrir une alternative à la technocratie, d'avoir une ville plus conviviale ne reflétant pas uniquement les idéaux des spécialistes, une ville humaine où les personnes résidant dans un quartier s'expriment sur les changements qui s'y produisent.

Faire participer celles et ceux qui peuvent être touché.e.s par une décision favorise l'émergence de solutions nouvelles: les habitant.e.s d'un quartier ne vont pas fonder leur choix uniquement sur des critères de rationalité technique ou économique. La délibération « démontre l'existence de véritables ressources d'expertise profane qui peuvent concurrencer celles des experts municipaux » (Blondiaux) [2].

Quel est l'intérêt des «démarches participatives» pour les politiques ? En impliquant la population dans un processus d'aménagement urbain, les municipalités répondent à une demande législative, de plus en plus présente, en vue de décrocher des subventions. Elles visent aussi à prévenir les oppositions. En effet, les opérations de rénovation, surélévations, démolition et construction de nouveaux édifices dans le cadre de grands projets (par exemple à Genève les Plans directeurs de quartier) font parfois émerger des oppositions et réactions négatives de la population. L'exemple d'un projet de surélévation à la Jonction a illustré ce phénomène, avec un comité mobilisé contre le projet et un chantier qui a finalement dû être abandonné.

Lorsque les populations concernées sont sous-informées, elles peuvent aussi ressentir un sentiment d'abandon, ne sachant pas comment leur quartier et leurs conditions de vie vont évoluer (Donzelot & Epstein). Une réaction forte peut ensuite entraver le processus d'aménagement, le ralentir, voire demander son entière restructuration.

Légitimation ou participation ?

S'il est proposé aux habitant.e.s de participer aux discussions autour des décisions qui vont être prises, émerge chez eux.elles le sentiment d'avoir été entendu.e.s et d'avoir eu la possibilité d'exprimer leurs opinions. Le danger existe toutefois de se placer dans la réassurance « qui consiste à autoriser ou même inviter des citoyens à donner des conseils et à faire des propositions mais en laissant ceux qui ont le pouvoir, seuls juges de la faisabilité ou de la légitimité des conseils en questions » (Donzelot). Les politiques utilisent alors la voix des citoyen.ne.s pour mieux diriger leurs choix. Cette pratique peut être perçue comme positive. Néanmoins, si un pouvoir effectif n'est pas accordé aux citoyen.ne.s, la démarche peut aussi uniquement servir à ce « que l'opération se déroule sans tension, sans réaction forte de la population et des jeunes » (Donzelot).

Une expérience personnelle concrétise ces questionnements. Habitante du lieu depuis deux ans, j'assiste pour la première fois à une séance de quartier qui se tient dans la salle polyvalente de l'école. Ce forum, comme le flyer l'indique, se tient le soir à partir de 19h30 jusqu'à 22h. Après l'intervention de plusieurs personnalités politiques en première partie, les avancées du projet sont présentées. Les habitant.e.s sont ensuite invité.e.s à se répartir librement autour de six tables, afin de questionner les aménagements prévus. A chaque table, un.e modérateur.trice ou représentant.e a pour tâche d'amener le groupe à synthétiser ses questionnements en trois questions qui seront ensuite posées aux intervenant.e.s.

L'échelle d'Arnstein sur la coopération symbolique permet de comprendre les différents degrés de participation et questionne le cadre et le pouvoir effectif des citoyen.ne.s. Qui accède à ces espaces de discussion ? Qui vient participer? Effectivement, observer la représentativité est nécessaire pour évaluer la légitimité des personnes à prendre des décisions pour l'ensemble d'un quartier.

Le «nous» et le «eux»

Selon Blondiaux, « ce sont, en priorité, les populations les mieux intégrées socialement et les mieux formées intellectuellement qui font vivre ce type de dispositifs, y investissent leur énergie et y exercent leur compétence ». Dans la séance citée plus haut, la majorité des personnes présentes étaient blanches, francophones et avaient autour de la cinquantaine. L'on peut supposer que, par leurs études ou leur travail, elles disposent d'un capital symbolique important (Bourdieu). Dans les discours qui se voulaient rassurants quant à la présence d'une population précaire dans le quartier, il était question d'un « nous » et d'un « eux », cette dernière catégorie étant considérée comme absente. Mais qui sont ces absent.e.s ? Selon Blondiaux, ce sont les groupes les plus démunis, les étranger.ère.s et les jeunes, ces dernier.ère.s étant au centre des discussions relatives aux incivilités.

En contre-point, précisons pourtant que le processus de réaménagement urbain en cours dans ce quartier concerne notamment la densification et la construction de logements HBM (habitations bon marché) destinés aux populations les plus fragiles, c'est-à-dire les plus exposées aux décisions prises par le conseil, ayant aussi la chance la plus faible d'y être représentées.

Dans une société inégalitaire comme la nôtre, tout le monde n'a pas les mêmes chances de participer, par exemple, à une association de quartier.? Plusieurs conditions sont nécessaires : du temps et de l'argent, des compétences et des connaissances (par exemple en administration, dans la prise de parole, etc.), de la motivation, de l'engagement, un capital symbolique que l'on acquiert à travers la formation, les études et l'information. Finalement, ce que Bourdieu appelle l'effet de seuil, c'est-à-dire le fait de ne pas se sentir légitime dans certains lieux, empêche certain·e·s de venir participer.

Bien que le capital symbolique et la catégorie sociale favorisent la participation, Blondiaux met aussi en exergue l'enracinement dans le quartier et le fait qu'on y réside depuis longtemps comme des caractéristiques qui légitiment parfois la participation.

L'égalité dans la prise de parole

Les réunions, forums, débats permettent de créer des espaces de délibération où des questions accèdent à la visibilité politique, où les divers acteur.trice.s confrontent leurs arguments et où émergent des visions alternatives de la ville et du quartier. Pourtant, la prise de parole publique « reste largement conditionnée par le degré d'intégration sociale, qu'il se traduise par un sentiment d'appartenance au quartier ou par la maitrise de compétences rhétoriques particulières » (Blondiaux). De plus, réussir à prendre la parole, à être écouté.e est une chose, mais pour qu'il y ait une égalité dans la parole, il faut une égalité de la prise de parole et la faculté de recourir à des arguments persuasifs qui seront pris en compte dans la décision finale. «Restaurer des conditions d'égalité minimale entre ces différentes paroles, notamment par l'apport d'informations pertinentes, doit constituer l'une des conditions préalables de l'entrée en discussion» (Blondiaux).

Le rôle d'un animateur.trice consiste alors à mettre en place un cadre permettant l'émergence et l'égalité de la parole pour tou.te.s : « La coexistence en une même instance d'élus, de conseillers spécialement désignés, d'associatifs et de simples habitants ne garantit nullement la capacité de chacun de ces groupes à s'exprimer sur un pied d'égalité ou à parler le même langage » (Blondiaux). Le cadre que l'animateur.trice va mettre en place doit, entre autres, comprendre : l'ordre du jour, l'organisation du tour de parole et la place réservée aux interventions du public. Favoriser l'expression du public, notamment des populations « muettes », rendre possible sa consultation et son intervention dans le processus de décision politique sont les enjeux de ses espaces.

«L'épreuve de la discussion publique est coûteuse en temps et en énergie. Elle contraint notamment les services techniques à de nouvelles formes de présentation et de justification de projets. Elle oblige à les reformuler, à en expliciter les enjeux, à renoncer à certaines évidences techniques ainsi qu'au discours? d'autorité» (Blondiaux).

Société pluriculturelle et transparence politique

«Il est dimanche, sous le soleil, il traverse son quartier torse nu, ces bruits de canne tapant le goudron, intriguent sur son arrivée ; surgit de nulle part une grande silhouette en costard noir, téléphone à la main, passe empressé à son côté. ?'Bonjour' dit le premier, le second retourne sa tête, dont le corps venait de dépasser le monsieur âgé. Un bonjour étonné, empressé, expectoré. Il s'en va trottinant vers sa destination. Tranquillement le premier suit le même chemin.»

Selon les quartiers, les villes ou les pays, le travail de mise en lien des acteur.trice.s va devenir de plus en plus complexe pour les animateur.trice.s. Une population pluriculturelle, diverse et constituée de personnes ayant un capital symbolique différent, n'a pas les mêmes aspirations, les mêmes rythmes de vie, ni les mêmes fréquentations tout en vivant dans un même quartier.

Dans ces petites structures participatives, les décisions prises doivent pouvoir être remises en question. Un des enjeux est de veiller à la non-exclusion d'une partie de la population concernée tout en rendant possible les interactions entre gouvernant.e.s et gouverné.e.s. Selon moi, un des objectifs est la mise en transparence de l'action des politiques publiques. Elle se réalise à travers l'obligation de l'autorité politique à s'expliquer périodiquement, à rendre des compte et à prendre des engagements qu'elle devra tenir, au risque de se voir destituée du pouvoir.

[1] Article écrit dans le cadre du module «Professionnalité, sens et fonction». Voir cette page du site de la Federanim.

[2] **Bibliographie sélective**

- Donzelot, J. & Epstein, R. (2006) Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine. Esprit, n°326, 5-34.
- Blondiaux, L. (2001) Démocratie locale et participation citoyenne : la promesse et le piège. Mouvements, n°18, 44-5.

- Maxime Felder, Sandro Cattacin, Loïc Pignolo, Patricia Naegeli et Alessandro Monsutti (éds) (2015). Connivences et antagonismes. Enquête sociologique dans six rues de Genève. Genève: Université de Genève (Sociograph - Sociological Research Studies, 19
- Lecoultre, E. (2015). Surélévation annulées à la Jonction. Le Courrier, Focus Genève 3. Consulté le 22 .06.2018, en ligne
- Compte-rendu du forum « Assez de plans sur la comète place à la maquette » consulté le 23.06.2018, en ligne